



MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE
DE GAUCHE, ECOLOGISTE ET SOLIDAIRE

L'Alternative Rouge & Verte



Bulletin de Ensemble ! Bourgogne Franche-Comté

Mouvement pour une Alternative de Gauche Ecologiste et Solidaire

N° 81 - avril à juin 2020 - 3,00 €

Contre le racisme et les violences policières, le vent se lève ?

Le meurtre de George Floyd, le 25 mai 2020, étouffé sous le poids d'un genou délibérément et longuement appuyé en force, malgré ses suppliques (« je ne peux pas respirer ! »), sur son cou par un policier de Minneapolis, a soulevé une saine colère contre le racisme institutionnel qui mine la société étatsunienne et contre celui qui gangrène une partie de la police. « Je ne peux pas respirer » c'était ces mêmes mots qu'avait prononcés Eric Garner mort dans des conditions similaires il y a six ans ! Cette similitude n'a pas été pour rien dans les manifestations qui ont embrasé les États-Unis à la suite de l'assassinat de George Floyd. Rien de bien nouveau dira-t-on ? George Floyd n'était au fond que le dernier d'une trop longue série de Noirs américains tués par la police ?

Et pourtant si, ce qui est nouveau dans ces manifestations qui ont touché des dizaines de villes dans tous les États du pays, c'est non seulement qu'elles sont massives mais surtout qu'elles sont loin de se limiter à la communauté afro-américaine. Blancs, Hispaniques et Noirs côte à côte, personnes âgées et jeunes mêlés, femmes et hommes au coude à coude, démocrates au nom de la justice ou révolutionnaires aspirant à l'égalité battant le pavé, responsables policiers intimant à Trump l'ordre de se tenir ou policiers mettant un genou à terre, c'est tout un pays qui s'est levé pour réclamer justice ! Jamais des manifestations n'avaient réuni en masse autant de citoyens venus d'horizons aussi divers, unis dans une même colère contre le racisme. « Pas de justice, pas de paix » !

Oui, ce qui s'est déroulé sous nos yeux est historique ! Tout à coup le voile dont était recouverte une discrimination qui renvoie aux origines esclavagistes de la société américaine se déchire par la ma-

gie des images qui mettent à nu les ressorts du racisme gangrénant la police. Trop d'injustice, trop de peurs, trop de forces, malgré ses précautions à prendre, trop d'attitudes contraintes, trop de craintes, trop de crimes impunis, trop de silences et trop de têtes baissées, trop de poids sur les consciences noires ! Insupportable ! Et devenu tout à coup intolérable aux yeux d'une majorité d'Américains !

Ce qui est inédit aussi c'est que ce vent nouveau, parti des États-Unis, a soufflé sur une myriade de villes du monde entier. « Black lives matter » (la vie des Noirs compte), le mot d'ordre fut scandé partout dans le monde. Inédites en outre les actions, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France aussi, destinées à bannir les symboles de l'esclavage ou du colonialisme dans l'espace public. S'y sont en effet déroulées les manifestations massives s'levant contre les violences policières. En France, c'est à l'initiative du comité « La vérité pour Adama », tenant d'un antiracisme politique, que se sont déroulées les manifestations les plus spectaculaires. Points d'orgue d'un patient travail de mobilisation autour de la mort d'Adama Traoré, les manifestations du 2 juin devant le Palais de justice de Paris (plus de 20 000 personnes) ou du 13 juin place de la République (au moins autant) marquent-elles un tournant dans les luttes antiracistes en France ? Il est permis de le penser.

Au fond, qu'il s'agisse de l'antiracisme dit politique, dressé contre un racisme considéré comme systémique et militant pour faire le lien entre toutes les oppressions, ou d'un antiracisme dit universaliste considéré comme dépassé par le premier, les motivations de ces manifestants, côte à côte dans les rassemblements ou même inextricablement mêlées dans les consciences, ont conduit à quelque chose de radicalement nouveau. Si pour les uns le racisme est institutionnel – ils étaient à

Sommaire

| | |
|-----------------------------|----------|
| Edito | ... 1-2 |
| JM Dotal | ...2 |
| Violences policières | ...3 |
| Alfred | ...3 |
| Plan Trump | ...4-5 |
| Notes de lecture | ...6-7 |
| Dossier Covid | |
| Mesures d'urgence | ...7-8 |
| Médecin et Covid |8-10 |
| Mobilités | ...10-11 |
| Agriculture | ...12-13 |
| Enseignement | ...14-15 |
| PSA | ...16 |

SITE DE DÉPÔT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE Besançon PPDC
Déposé le 8 juillet 2020

Date limite de distribution
15 juillet 2020

Les Alternatifs de FC
6 chemin d'Avanne à Velotte
25 000 Besançon





la manœuvre - et pour les autres une tare qui sévit fonde radicalisation. L'impensé de chez un grand nombre de policiers, tous se sont mobilisés contre cette infamie et contre les violences policières.

Le moins que l'on puisse faire face à un tel mouvement est d'essayer d'en comprendre le surgissement. Pourquoi maintenant ? Il semble qu'en ce qui concerne les États-Unis il soit possible de relier cette insurrection au lent cheminement d'une conscience radicale depuis le mouvement « Occupy Wall Street » et la campagne de Bernie Sanders. Non sans que ce cheminement ne soit passé par la réintroduction du geste « genou à terre » pour protester contre les violences policières. Une posture protestataire venue du mouvement pour les droits civiques, reprise désormais dans le monde entier. Le tragique tiers » (les contrastes entre les images sans contrôles au faciès équivoque de l'assassinat et les par exemple) et sorties sans empathie, voire l'utilisation par la police lors des déclarations les plus réactionnaires l'ont disputé à la bêtise la plus moyens provoquée, a rompu les digues qui

En France, mais aux États-Unis aussi peut-être, ce mouvement n'est pas sans lien avec le contexte particulier de la pandémie, du confinement, de l'interdiction des rassemblements que les manifestations ont cassée avec éclat, et de l'état d'urgence sanitaire qui prolonge la dérive autoritaire du pouvoir. Plus pro- cependant, la dé- violence fait le lien entre le douloureux vécu des « quar- dans le monde entier. Le tragique tiers » (les contrastes entre les images sans contrôles au faciès équivoque de l'assassinat et les par exemple) et sorties sans empathie, voire l'utilisation par la police lors des déclarations les plus réactionnaires l'ont disputé à la bêtise la plus moyens provoquée, a rompu les digues qui

graves (LBD entre autres). L'assassinat de George Floyd, le décès de Cédric Chouviat (« J'étouffe » !) lors d'une interpellation, sans que dans cette affaire le racisme y soit pour quelque chose, la répression des Gilets jaunes, mettent à nu le caractère de plus en plus inquiétant d'une évolution contre laquelle protestation contre le racisme et dénonciation d'un autoritarisme de plus en plus pernicieux se sont intricablement mêlées.

Jean-Paul BRUCKERT



Fresque réalisée par le « Collectif Art » à Stains

Jean-Marie DOTAL, un vieux copain de combat disparaît

Jean Pierre Debourdeau

Quelques souvenirs sous le choc

Jean-Marie était né en 1940. Je l'ai connu dans les années 60 alors qu'il était étudiant et militait au PSU, en 1965 ; il le quittait avec la tendance socialiste révolutionnaire locale qui diffusait, sur plusieurs entreprises, une feuille de boîte « L'Etincelle », activité qui dura plusieurs années.

En 1965 nous avions refusé d'appeler à voter pour Mitterand et avions diffusé un bulletin de vote : « Pour le front unique ouvrier, pour le socialisme », ce qui valut lors de sa diffusion devant Peugeot à notre ami de se faire rosser par des militants CGT, ce qui le traumatisa fortement, pas pour les coups mais parce qu'ils étaient donnés par des militants ouvriers, ceux justement que nous voulions convaincre.

Puis Jean-Marie, sursitaire jusque là, partit au service pour deux ans comme coopérant militaire en Algérie où il travailla avec des universitaires. Mais ce séjour s'interrompit un 1er Mai à la manifestation à laquelle il assistait, ayant eu l'idée saugrenue de rejoindre un cortège d'opposants à Boumedienne (dont le coup d'état était récent et

qui l'avait révulsé). Il se retrouva en taule. Libéré sur les instances de l'évêque d'Alger, vague parent, il fut expulsé.

En 1967, il adhéra à la section française de la IV^e Internationale et se retrouva donc en 1969 à la Ligue Communiste dont il fut un des responsables locaux.

Professionnellement, il enseigna l'économie en lycée, au Castel, puis en fac à Besançon où il eut Jean-Luc Mélenchon comme étudiant. Il militait syndicalement là-bas au Snes-sup (FEN puis FSU), et il en fut un des animateurs. Il anima, à l'innovation et aux remises en cause, curieux de tout, souvent grande mobilisation d'enseignants et d'étudiants en défense d'un responsable de l'UNEM (Union Nationale des Etudiants Marocains), menacé d'expulsion. Le slogan pour ses proches, était : « Nous sommes tous des Kharmoudi ! ». A cheval sur deux localités, à Dijon il s'occupa plus particulièrement des cheminots, force politico-syndicale traditionnellement centrale et décisive dans le mouvement ouvrier sur la ville. Une cellule fut créée qu'il anima. Dans les années 90, Jean-Marie arrivait encore à réunir

adhérents de la Gauche Anticapitaliste, il rejoignit le Mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire (Ensemble!) dès sa fondation.

Très amateur de théâtre, avec sa compagne de toujours, il ne manquait aucun Festival d'Avignon. Delphin, de son nom de guerre, était une personne d'une grande rigueur militante, appréciant peu les apprentis bureaucratiques qu'il reniflait de loin; de commerce agréable, ouvert fut un des animateurs. Il anima, à l'innovation et aux remises en cause, curieux de tout, souvent grande mobilisation d'enseignants et d'étudiants en défense d'un responsable de l'UNEM (Union Nationale des Etudiants Marocains), menacé d'expulsion. Le slogan pour ses proches, était : « Nous sommes tous des Kharmoudi ! ». A cheval sur deux localités, à Dijon il s'occupa plus particulièrement des cheminots, force politico-syndicale traditionnellement centrale et décisive dans le mouvement ouvrier sur la ville. Une cellule fut créée qu'il anima. Dans les années 90, Jean-Marie arrivait encore à réunir



A Sabine et à leur fille, ma peine et toutes mes pensées.



La manifestation « Black lives matter » à Dijon le 9/06/2020



Témoignage Florent Génin

Ce beau soir du 9 juin 2020, nous nous retrouvons avec quelques camarades place de la Libération pour la manifestation contre le racisme et les violences policières. Cela me procura un grand plaisir que de voir tant de jeunes venus de tous horizons et parmi eux tant de jeunes femmes qui étaient peut-être majoritaires dans cette aventure.

Tous réunis sur cette place nommée ironiquement « de la Libération », tous ces jeunes et moins jeunes réunis dans les mêmes gestes et les mêmes slogans contre une injustice flagrante contre tous les citoyens de ce pays, pour l'égalité et contre le racisme.

Au bout d'un certain temps fait de discours et d'applaudissements, le cortège part en déambulation sauvage, montrant à l'État autoritaire qu'il ne peut restreindre nos libertés.

Devant le commissariat, les agents de police mettent en place un dispositif très sommaire. À croire qu'à ce moment-là, le rapport de force n'est pas en leur faveur. Les policiers sont peu nombreux, nerveux et ont les

lanceurs de grenades lacrymogènes prêts à tirer.

S'ensuit une seconde déambulation sauvage qui mena le cortège majoritairement composé de jeunes vers la rue de la Préfecture où les forces de l'ordre avaient préparé leur vengeance. En effet, à peine était-on arrivé au début de la rue que les grenades lacrymogènes fusèrent sans prévenir, noyant la place de la République sous les gaz et intoxiquant de nombreux jeunes qui n'étaient pas protégés ni préparés à un tel traitement.

La répression dura plus d'une heure avant que les policiers s'en aillent traquer les derniers manifestants encore en mouvement sur une autre place.

Il est remarquable de voir que la seule réaction de la police **face à une dénonciation pacifique** de leurs violences soit **encore plus de violence**. Les gens étaient remontés et d'autres manifestations auront lieu je l'espère.



Violences policières le 11 juin 1968 à Sochaux

Véronique Bourquin-Valzer

Fidèlement, chaque 11 juin, la CGT PSA de Sochaux commémore la mort de deux ouvriers, Pierre Beylot (24 ans) et Henri Blanchot (49 ans), tués lors des affrontements avec les CRS le 11 juin 1968, aux portes de l'usine. La veille, Gilles Tauzin, étudiant maoïste de 17 ans, s'était noyé à Flins en tentant d'échapper aux forces de police. Une centaine de personnes étaient présentes et les interventions ont fait le lien avec les autres victimes des violences policières, entre autres durant le mouvement des Gilets Jaunes. Des participants ont mis genou à terre en hommage à George Floyd et aux victimes des violences racistes.



LE BONJOUR...



Donald 19

« Le dépistage est une arme à double tranchant : plus on dépiste plus on trouve de cas ». Ce n'est pas un éminent professeur de médecine qui a fait cette déclaration que n'aurait pas renié Jacques II de Chabannes plus connu sous le nom de Monsieur de la Palice. Qui donc ? Vous donnez votre langue au chat ? Je vais vous aider à trouver l'auteur de cette évidence qui l'a conduit à demander aux autorités sanitaires de son pays de « ralentir le rythme du dépistage car cela augmente le nombre de cas détectés ». C'est tellement vrai que, dans l'entourage de cet éminent (quoi que ...) personnage six personnes testées positives ont été placées sous quarantaine.

A Tulsa, en Oklahoma, où il tenait son premier grand meeting il a assuré que lui, par contre, est en pleine forme. J'allais écrire hélas, mais c'est méchant non ? Tant pis !

Je suis sûr que vous avez identifié le personnage. Oui, il s'agit bien de Covid Trump, pardon de Donald 19, flûte de Donald Trump.

Vous le connaissez c'est celui qui occupe le bureau ovale de la Maison Blanche qu'il quittera, je croise les doigts, en novembre prochain.

En tout cas si j'étais Duck, le fameux petit canard, je changerais de prénom et je remplacerais mes coin coin par des beurk beurk !

ALFRED





Le plan Trump : inique et cynique

Jacques Fontaine, 5 mars 2020

C'est le 28 janvier dernier que Donald Trump a dévoilé, en présence de Benyamin Netanyahu mais en l'absence de tout représentant palestinien, son plan de paix (« l'accord du siècle ») censé mettre fin au conflit israélo-palestinien. Ce plan, annoncé depuis des mois, a été préparé et négocié avec une seule des deux parties en présence, les Israéliens. Il a été concocté sans les Palestiniens par des politiciens étaisuniens sionistes (juifs ultranationalistes et évangéliques millénaristes) et des Israéliens pour qui les Palestiniens ne sont qu'une population à surveiller dans des camps clos. Dans ces conditions, un plan de paix équitable relevait de l'impossible, le pire était certain, et il a été atteint, au-delà sans doute des espérances les plus folles des ultra-sionistes : Israël a obtenu tout ce dont il pouvait rêver (à l'exception d'une expulsion massive des Palestiniens). Les Palestiniens, rien ; walou ; nada.

Une logique coloniale

Voyons la logique de ce plan dont on peut dire qu'il est dans la ligne parfaite du colonialisme le plus abject qui a commencé il y a plus de cent ans avec les accords Sykes-Picot (1916), puis la déclaration Balfour (1917). Le parallèle entre cette déclaration et le plan Trump est particulièrement éclairant : en 1917, Balfour promet au « peuple juif » l'établissement d'un Foyer national » en Palestine, qui est une province de l'Empire ottoman, sans naturellement consulter les habitants ; autrement dit, je fais cadeau à une population juive européenne d'un territoire qui ne m'appartient pas et qui est déjà peuplé ! Quelle générosité ! Et que fait Trump ? Il fait cadeau à Israël d'une partie du territoire palestinien ! Le modèle colonial a la vie dure. Et ceci en violation du droit international et en particulier de dizaines de résolutions de l'ONU.

Certes, le plan Trump inclut le droit des Palestiniens à avoir leur propre État, mais il n'y a là rien de nouveau, George W. Bush l'ayant reconnu en 2002 et Netanyahu l'ayant accepté en 2009. Mais dans les faits, le futur État palestinien ne serait pas un État souverain : il serait démilitarisé, ne contrôlerait ni ses frontières ni son espace aérien et maritime, et dans les zones frontalières avec Israël, il devrait obtenir un accord de l'État voisin pour certaines de ses activités, en particulier pour la construction d'habitations, pour des raisons de sécurité ! Les prisonniers politiques palestiniens ne seraient pas libérés lors de l'accord de paix, les réfugiés

ne pourraient pas retourner dans leurs foyers, ne seraient pas indemnisés et ne pourraient pas s'installer dans l'État de Palestine (sauf accord israélien)... La direction palestinienne devrait « éduquer » son peuple et reconnaître Israël comme « État-nation du peuple juif », ce qui, de fait, rendrait illégitime la présence des Palestiniens sur la terre de Palestine. Si toutes ces conditions étaient remplies (et sans doute quelques autres aussi), Israël accepterait, au mieux dans 4 ans, la création d'un État palestinien.

Un territoire ghettoisé

Cet État (cf carte) devrait comprendre la Bande de Gaza et une partie de la Cisjordanie. En effet un tiers environ de la Cisjordanie serait annexée à Israël : toute la ville « indivisible » de Jérusalem, la vallée du Jourdain (sauf Jéricho), le versant occidental de la Mer Morte, et TOUTES les colonies, même les plus petites, et y compris les avant-postes considérés pendant longtemps comme illégaux par le gouvernement israélien lui-même ; naturellement, les routes d'accès à ces colonies seraient aussi annexées. Le territoire palestinien de Cisjordanie serait ainsi complètement mité par l'organisation coloniale israélienne, il serait déqualifié et dévalorisé, pire qu'un gruyère de mauvaise qualité ; ce serait une sorte de puzzle aux morceaux isolés, séparés les uns des autres, où s'entasserait une population ghettoisée, un bantoustan semblable à ceux de l'Afrique du Sud de l'apartheid. Et de plus, du fait de l'annexion de la vallée du Jourdain, la Palestine n'aurait pas de frontière avec la Jordanie et serait totalement enclavée à l'intérieur de l'État d'Israël.

Mais Israël est bon et généreux, il propose une compensation territoriale totale, il céderait l'équivalent des superficies annexées (cf. carte), mais les Palestiniens ne doivent point trop être regardants sur la qualité des terres rétrocédées, ces compensations se feraien dans des zones désertiques sans ressources en eau : quelques centaines de km² dans le désert de Judée, au sud-est de Hébron et deux enclaves plus vastes dans le Néguev reliées à la Bande de Gaza par un mince corridor et sans contact avec l'Egypte ; bon prince, Israël ajouterait même quelques dizaines de km² au nord-ouest de la Cisjordanie, dans la région dite du Triangle (en particulier Umm-el-Fahm, seconde ville palestinienne d'Israël) et peu-

plée exclusivement d'« Arabes israéliens », c'est-à-dire de Palestiniens d'Israël, ainsi 300 000 à 400 000 d'entre eux perdraient la nationalité israélienne, ce qui renforcerait le rêve de « pureté ethnique » de « l'État-nation du peuple juif ».

La « générosité d'Israël » ne se limiterait pas à la compensation de terres ; il permettrait la création d'une « capitale » palestinienne qui garderait le nom d'El-Qods, mais qui se situerait en dehors de la ville, dans ses faubourgs orientaux, coincée à l'ouest, au nord et à l'est par la frontière israélienne matérialisée par le « Mur de séparation ». Israël permettrait aussi aux Palestiniens une double connexion routière avec la Jordanie et l'utilisation de ses ports de Haïfa et Ashdod (en attendant la création éventuelle d'un port à Gaza repoussé aux calendes grecques). Enfin de multiples ponts et tunnels relieront entre eux les confettis du bantoustan palestinien, le must en serait (selon Trump) « un train à grande vitesse » qui reliera le sud de la Cisjordanie à Gaza... sur une distance d'une quarantaine de km, ce qui est très intéressant ! Bien entendu, il est hors de question que le contrôle de ces infrastructures soit du ressort exclusif de l'État de Palestine, Israël ayant évidemment un droit de regard... pour des raisons de sécurité, comme pour tout ce qui se fait et se fera en Palestine.

Le plan de Trump est une imposture inique et cynique ; il est dans la droite ligne du colonialisme le plus archaïque. Pour faire la paix dans un conflit, il faut un accord entre les deux parties, la solution ne peut être imposée de l'extérieur, quoi qu'en pensent les thuriféraires de « l'accord du siècle ». Les Palestiniens, malgré leurs faiblesses, leurs divisions... l'ont refusé et même les pays arabes les plus proches des Etats-Unis (comme les Émirats) n'ont pas osé l'approuver clairement. Car il reste un obstacle, incontournable : les

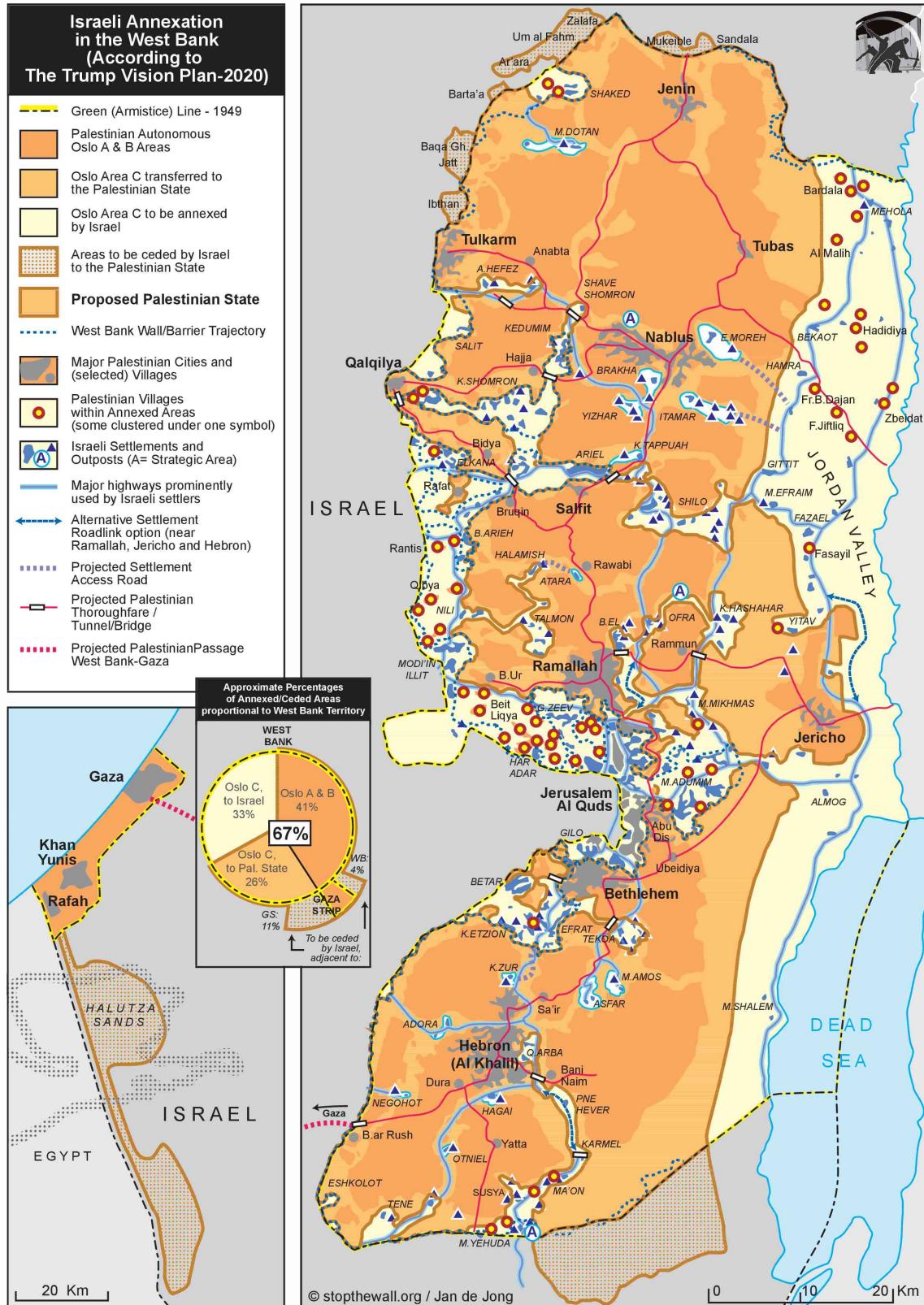


Palestiniens. Ils s'accrochent à leurs droits, comme ils s'accrochent à leurs terres ; ils ne referont pas l'erreur de 1948/49. Et cette résistance des Palestiniens, ni Israël, ni les États-Unis (pour peu qu'ils continuent cette politique inique) ne peuvent en venir à bout, d'autant plus que la moitié des habitants qui vivent entre Méditerranée et Jourdain, c'est-à-dire sur le territoire de la Palestine historique,

sont des Palestiniens.

Post-scriptum : Les troisièmes élections législatives israéliennes en un an n'ont pas permis de départager la liste d'extrême droite menée par Benyamin Netanyahu de celle de la droite un peu moins extrême de Benny Gantz. Moyennant quoi, au prétexte fallacieux de la crise pandémique du printemps 2020, B. Gantz, toute morgue ravalée, a rejoint, avec une

partie de son groupe, la liste d'extrême droite de B. Netanyahu pour former un gouvernement d'union nationale dont le principal projet est d'annexer, à compter du 1er juillet, une partie de la Cisjordanie, notamment plus d'une centaine de colonies et la vallée du Jourdain, conformément au plan Trump présenté ci-dessus.





Irène JOUANNET, *Mes années MLAC*

éditions Le Croquant, 2020

Georges Ubbiali

Le MLAC, c'est le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception. La loi Veil libéralisant la contraception et l'avortement, qui a été adoptée en 1975, résulte d'une longue lutte des mouvements féministes dans la foulée de mai 68. Irène Jouannet s'est retrouvée un peu par hasard comme l'une des militantes les plus actives du MLAC. Par rapport à d'autres composantes du mouvement féministe, le MLF ou Choisir, le MLAC s'est particulièrement par la réalisation d'avortements, illégaux à cette période.

En fait, l'histoire est celle d'un groupe de très jeunes médecins (ou parfois même d'étudiants en médecine), issus d'une des composantes du mouvement maoïste (l'UJCL, qui se transformera en Gauche prolétarienne, pour disparaître en 1972) qui avaient créé un **GIS (groupe d'information santé)**. Ce GIS, dont le mari médecin d'Irène Jouannet était l'un des animateurs, a été à l'initiative de la création du MLAC, après la dé-

couverte par ces médecins de techniques abortives simples (méthode Karman). Décision a donc été prise de pratiquer des avortements, en parallèle de l'envoi en Angleterre et aux Pays-Bas de bus de femmes souhaitant avorter. Irène Jouannet a été la cheville ouvrière de cette aventure militante. Son implication et sa présence lui a valu le surnom de « Madame Permanence », car c'est elle qui recevait à longueur de journée les femmes désirant avorter. Son récit se situe à la première personne et mêle des éléments de sa vie intime (les rapports compliqués avec son mari et sa jalousie maladive à le voir fréquenter un milieu très féminin), qui donne le ton très libre du livre. Elle raconte aussi comment elle a été impliquée dans le film « Histoire d'A », film militant sur l'avortement, interdit par le pouvoir et diffusé illégalement, ainsi qu'avec le film (dans lequel elle figure) d'Agnès Varda, « L'une chante, l'autre pas », réalisé en 1976.

Son récit porte aussi sur le développement national du MLAC,

passé en quelques semaines d'une affaire parisienne à un mouvement social au niveau du pays, avec des centaines de comités MLAC partout en France. D'une affaire de médecins engagés, le **MLAC est devenu un espace de militantisme pour toute la gauche radicale**, avec des conséquences parfois polémiques. Irène Jouannet rapporte ainsi comment, à l'occasion d'une rencontre nationale, le rôle des médecins durant les avortements a été fortement contesté au nom d'une lutte contre le pouvoir médical voulant « garder la main mise sur le corps des femmes », p. 63.

Ce récit très vivant et à la première personne permet de rappeler que la liberté de l'avortement n'est pas le résultat d'une générosité du gouvernement giscardien de l'époque ou le fruit de l'intervention d'une ministre libérale, mais bien le résultat d'une mobilisation de longue durée. Comme l'exprimait le slogan du MLAC, « On ne mendie pas un juste droit, on se bat pour lui » (citation de Wilhelm Reich).

Françoise THIRIONET - Silvio MARRA

Moi, Silvio de Clabecq, militant ouvrier - Marseille, Agone, 2020

Georges UBBIALI

Voilà un nouveau livre remarquable dans la non moins remarquable collection, Mémoires sociales chez Agone. Il s'agit du récit du militant d'origine italienne Silvio Marra, mis en mots par la comédienne Françoise Thirionet. Leur rencontre s'est réalisée au début des années 70 lorsque le jeune métallurgiste italien a rencontré l'intellectuelle « établie » dans une usine en Belgique. L'une et l'autre faisaient partie, à cette époque, d'une organisation maoïste, qui a disparu par la suite. Mais le contact s'est maintenu. Il en résulte ce livre reposant sur de longs entretiens avec l'ouvrier devenu responsable syndical à la FGTB, la centrale syndicale socialiste.

Bien qu'ayant rompu avec l'enga-

gement directement politique, Silvio, le **métallurgiste des forges de Clabecq**, a poursuivi son militantisme à travers le syndicat. Durant plus de trente ans, il a insufflé, avec une équipe très soudée, un esprit particulier dans le syndicalisme très modéré de la FGTB, un esprit qui s'apparente au **syndicalisme autogestionnaire**, qui fait reposer l'action d'abord et avant tout sur les travailleurs et leur conscientisation. Devenu délégué syndical, il s'attache à améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité, parvenant au fil des années à des progrès exceptionnels dans la branche métallurgique au niveau européen. Il mène aussi des campagnes contre le racisme et l'extrême droite, dans et hors de l'usine. Mais c'est surtout lors de la fermeture de l'usine que « l'esprit de Clabecq », ce **syndicalisme**

radical et démocratique, va trouver à se déployer. **Inspiré de la pratique syndicale de LIP** (auquel il est fait explicitement allusion, les travailleurs s'emparant notamment de la cave du patron pour vendre le vin au profit de la lutte), l'équipe syndicale va donner du fil à retordre aux patrons licencieurs et réussir à faire augmenter considérablement le coût de la fermeture.

Le conflit de Clabecq acquiert une dimension nationale et d'immenses manifestations de soutien auront lieu en Belgique. Cette pratique syndicale qui met en avant la capacité des travailleurs à se défendre eux-mêmes ne sera pas du goût des instances du syndicat, qui finira par exclure Silvio et ses camarades. Car les permanents centraux de la FGTB



.../...

(c'est sans aucun doute le même travers que l'on retrouve dans le syndicalisme français et bien au-delà), n'apprécient guère des déclarations comme celle-ci : « La force syndicale se nourrit à la base et quand les travailleurs ont compris que le syndicat, c'est eux, qu'il n'y a pas plus de Bon Dieu dans le syndicat

qu'ailleurs et qu'ils doivent compter sur leur propres forces, alors les projets deviennent possibles », p. 137.

Même si Silvio n'a pas complètement rompu avec les conceptions de sa jeunesse (il invoque ainsi Staline comme une de ses sources d'inspiration), il n'en reste pas moins que le récit de son expérience est passionnant de bout en

bout. On peut prolonger cette lecture par la découverte de la pratique de l'établissement (des intellectuels qui s'établissent en usine pour « servir le peuple ») en Belgique en lisant le témoignage d'un certain nombre d'entre eux sur le site de la revue Contretemps, <https://www.contretemps.eu/militants-etablis-belgique/>



Lettre mesures d'urgence - Collectif Unedic

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Ministre du Travail

Copie : Monsieur le Directeur de Pôle Emploi

Objet : Mesures d'urgence indispensables pour empêcher une catastrophe sanitaire et sociale

Nous vous adressons un appel solennel pour apporter dans les meilleurs délais une réponse à l'urgence due à la crise sanitaire et économique actuelle, qui se traduit par une explosion du chômage et de la précarité et risque de se transformer en catastrophe sociale. D'ores et déjà le nombre d'inscrit-e-s à Pôle emploi a bondi de 7% en mars. Or, si 12 millions de salariés ont été couvert-e-s par le chômage partiel – payé pour partie par l'UNEDIC –, des milliers de contractuel-les à durée déterminée ou en CDD d'usage, de vacataires,

d'intérimaires, d'intermittent.es de l'emploi ont vu leurs missions arrêtées ou non renouvelées et ne les verront pas reconduire. Des secteurs entiers de l'économie – hôtellerie, restauration, culture, tourisme, sports... – sont déjà à l'arrêt sans savoir dans quel délai et quelles proportions ils pourront reprendre leur activité. Ces travailleur-euses précaires qui ne vivent ordinairement que de leur travail, n'ont pas bénéficié de mesures de protection exceptionnelles pendant le confinement et n'ont survécu que grâce à la solidarité alimentaire organisée par les citoyen-ne-s et les mairies.

Les mesures prises par le gouvernement face à cette urgence sociale sans précédent sont totalement insuffisantes : seuls les allocataires de l'ARE et de l'ASS verront leurs droits prolongés mais seulement jusqu'au 31 mai... S'il a été annoncé aux intermittent-e-s du spectacle une « année blanche » (pour laquelle nous attendons avec vigilance les décrets d'application),

rien n'est prévu pour les autres catégories de chômeurs, chômeuses et de précaires dont des milliers ne parviennent plus ni à se nourrir, ni à payer leur loyer et leurs charges.

La situation des chômeurs, chômeuses et précaires était déjà très grave avant cette crise sanitaire :

sur plus de 6,5 millions de sans emploi ou en emploi intermittent, seuls 3 millions étaient indemnisés par l'assurance-chômage, soit 46% des inscrits à Pôle emploi.

- La réforme de l'assurance chômage, par son décret du 29 décembre 2018 aggravant les sanctions et celui du 26 juillet 2019 dont le premier volet au 1er novembre a allongé la durée d'affiliation nécessaire pour l'ouverture de droits et leur recharge, avait déjà exclu de l'indemnisation plus d'un demi-million de chômeurs, chômeuses et précaires. Le second volet de ce décret, dont l'application prévue au 1er avril a été reportée au 1er septembre, va diminuer ou supprimer les allocations d'au moins un autre demi million de chômeurs, chômeuses et précaires, et touchera particulièrement ceux et celles qui alternent contrats courts et chômage.

- L'allongement de la durée du travail autorisée sous état d'urgence sanitaire ainsi que les congés imposés pendant le chômage partiel ne font qu'aggraver les choses. Avec des vagues de licenciements à redouter, des prévisions font état d'un million de chômeurs et chômeuses supplémentaires d'ici fin 2020. C'est bien une véritable catastrophe sociale que nous vivons, et qui n'en est qu'à ses débuts.

.../...

SELON MACRON :
“LES REPRÉSENTATIONS DE JEUNES N'ONT PAS FORCÉMENT UNE PLEINE CONSCIENCE DU MONDE DANS LEQUEL NOUS ENTRONS”





.../... Aussi nous vous demandons solennellement :

- la prolongation sur un an – soit une année blanche – de l'ensemble des droits des chômeurs, chômeuses et précaires inscrit-e-s à Pôle emploi ;

- l'ouverture de droits à une indemnisation leur permettant de vivre à l'ensemble des personnes en emploi discontinu ou sans emploi et qui ne pourront pas en retrouver durant cette période ;

- qu'aucune radiation ne puisse sanctionner une femme ou un homme déjà sans emploi en cette période de difficultés accrues, et la suspension du contrôle de la recherche d'emploi ;

- d'assurer cette indemnisation dans des conditions de sécurité sanitaire pour les demandeurs/ses d'emploi comme pour les agent-e-s de Pôle emploi ;

- l'abrogation définitive de la réforme de l'assurance-chômage à savoir les décrets du 29 décembre 2018 et du 26 juillet 2019 ;

- la création immédiate d'un Fonds

exceptionnel d'indemnisation, prenant en charge le financement du chômage partiel par l'UNEDIC, et alimenté par une augmentation des cotisations sociales des employeurs et la taxation des hauts revenus ainsi que des profits et dividendes des entreprises. Nous rappelons que, au-delà de cette situation exceptionnelle, les caisses de l'UNEDIC doivent être justement réalignées par : la suppression des exonérations de cotisations sociales et une augmentation des salaires, notamment au travers d'une réelle égalité salariale hommes/femmes ;

- le retour à un véritable service public de l'emploi, le renforcement de ses missions d'accompagnement, de formation et d'indemnisation, avec les moyens pour pouvoir le faire et la création des postes d'agent-e-s nécessaires.

Associations de chômeur-se-s et précaires, syndicats de Pôle emploi, syndicats et collectifs conscients de l'importance des droits au chômage indemnisé et au service public de l'emploi, nous agissons collectivement, depuis des années, pour les droits et l'amélioration des conditions de vie des chômeurs,

chômeuses et précaires. Nous mesurons la catastrophe qui est en train d'arriver. Il est indispensable que vous l'entendiez et preniez ces mesures d'urgence.

Le 19 Mai 2020

Les signataires :

AC ! – Agir ensemble contre le Chômage et la Précarité / APEIS – Association pour l'emploi, l'Information et la Solidarité / CGT Pôle emploi IDF / CNTPEP CGT / Collectif National des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires / MNCP / Mouvement National des Chômeurs et Précaires / SNU Pôle emploi FSU / Solidaires SUD Emploi et CLAQ / Comité de Libération et d'Autonomie Queer Collectif Vacataires Paris Musées CPHRE / Collectif des Précaires Hôtellerie Restauration Événementiel / DAL – Droit Au Logement / Femmes contre les précarités, le chômage et les discriminations / Gilets Jaunes / Intermittent.es Chômeur.es Précaires / Stop Précarité / SUD Culture et Médias Solidaires / Union Syndicale Solidaires

La pandémie en Bourgogne

Le témoignage de Sylvie Faye-Pastor

Interview Pierre ABÉCASSIS

Peux-tu te présenter et dire quels sont le ou les cadres de ton exercice en tant que praticienne ?

Je suis médecin généraliste installée en zone rurale dans le même village depuis 30 ans au sein d'une maison médicale avec 2 autres confrères et des infirmiers et infirmières. Je reçois des internes en médecine générale et participe à leur formation.

A partir de quelle date as-tu eu à prendre en charge les premiers malades de la COVID 19, et comment cela s'est-il passé ?

Je suivais l'évolution de l'épidémie depuis janvier avec une inquiétude sourde de plus en plus marquée devant le manque de réaction de l'État. Quand en février on entendait que des avions débarquaient de Chine à Roissy tous les jours sans aucun contrôle, que fin février un match de foot entre l'Italie et la France à Lyon avait eu lieu, avec les confrères, on se disait que la

vague allait arriver.

C'était la course aux articles scientifiques décrivant la maladie. On était au début de l'épidémie. On a appris au fur et à mesure à reconnaître les symptômes. Au début, on ne parlait que de signes infectieux qui ressemblaient à la grippe, puis on s'est rendu compte qu'il pouvait y avoir des signes digestifs, cutanés, que finalement c'était plus une maladie vasculaire.

A posteriori, je pense que j'ai dû voir le premier cas fin février, en garde, sans en faire le diagnostic. Les tests PCR (prélèvements dans le nez) étaient réservés aux patients graves et au personnel soignant et étaient pratiqués par les hôpitaux. J'ai vu ensuite plusieurs fois par semaine des patients, au cabinet et en téléconsultation, qui étaient susceptibles de l'avoir. C'était des patients dont on suivait ensuite l'état de santé régulièrement au téléphone pendant au moins 15 jours.

As-tu une idée, même approximative, du nombre de malades de la COVID au niveau de la Maison médicale dans laquelle tu exerces ? Que peux-tu en dire ? Quelle proportion d'activité COVID / non COVID ? Des décès ?

J'ai tenu une liste des patients susceptibles d'avoir la COVID entre fin février et fin mai, vus au cabinet ou en téléconsultation, et je pense qu'au niveau



.../...

du cabinet, nous avons dû voir une centaine de patients qui avaient des symptômes COVID. Sachant que la maladie peut être asymptomatique dans 45% des cas selon certains articles, on a dû en croiser beaucoup plus. J'ai eu un seul cas grave qui a dû être hospitalisé sous oxygène pendant une semaine. Mais beaucoup de patients étaient très fatigués, d'une façon qu'ils n'avaient jamais connue avant, avec des symptômes qui duraient souvent plus de 15 jours.

Au début du confinement, le nombre de consultations quotidiennes a chuté et on ne voyait plus que les urgences et les cas possibles de COVID. Les gens ayant un traitement chronique avaient la possibilité de le renouveler avec une ordonnance périmée en pharmacie. Puis, peu à peu, les consultations ont repris pour retrouver un nombre habituel depuis fin mai. Il y a eu un certain nombre de pathologies graves qui ont été prises en charge avec retard, les patients n'osant venir au cabinet en raison de l'épidémie.

Peux-tu décrire une journée "normale" au moment où nous avions 1000 décès par jour ?

Il a fallu réorganiser la maison médicale. Les consultations sans RV ont été supprimées début mars. Les plannings de RV ont été ralents afin qu'il n'y ait pas plus de 2 patients en salle d'attente afin de respecter les mesures barrières. Une salle d'attente pour les patients « infectés » a été ouverte. Des horaires dédiés aux cas infectieux, en fin de journée, ont été réservés. Les patients devaient se passer les mains au gel hydro alcoolique en entrant dans le cabinet, porter un masque (que nous leur fournissons). Entre chaque patient, toutes les surfaces étaient nettoyées au désinfectant, le cabinet aéré. En fin de journée, toutes les salles d'attente, les chaises, les poignées de portes étaient désinfectées, ce qui fait une bonne heure de ménage par jour ! On s'est mis à travailler avec charlotte, masque, lunettes et tenue dédiée pour le cabinet, plus surblouses si cas suspects de COVID.

Tous les jours, j'avais au moins une heure de téléconsultation pour les cas COVID : savoir comment ils allaient, essayer d'évaluer au téléphone leur état respiratoire, par-

fois les faire venir au cabinet ou les adresser à l'hôpital pour les cas les plus graves. Les journées étaient plus longues mais avec moins de patients.

Quid du personnel médical et paramédical dans ta Maison médicale ?

Il y avait un point quotidien entre les médecins et les infirmiers, dans le couloir la plupart du temps en fin de journée, sur la progression des connaissances qui pouvaient nous être utiles dans le diagnostic et les traitements, sur l'état des patients chroniques qui ne venaient plus au cabinet mais que les infirmiers suivaient. La coordination entre les professionnels a augmenté, les échanges de matériels aussi.

On a beaucoup parlé des masques et autres protections individuelles, des tests... Qu'en a-t-il été à ton niveau ?

Mi-février, je commence à rechercher des équipements de protection individuelle chez mes fournisseurs habituels et je me rends compte qu'ils sont déjà réquisitionnés par l'Etat. Donc je n'ai plus pour travailler que des masques de 2001 que j'ai gardés par miracle de l'épidémie de grippe aviaire. Début mars, on reçoit des emails de la Direction de la santé nous annonçant des distributions de masques pour les professionnels dans les pharmacies. Mais la pharmacie locale ne reçoit pas ce qui est annoncé. Et c'est toujours en quantité très insuffisante. De plus, jusqu'à fin mai, il ne s'agissait que de masques chirurgicaux, pas de FFP2 qui protègent le plus. On a dû utiliser nos masques périmés. Le Conseil de l'Ordre nous en a fourni un peu. Les confrères plus jeunes n'avaient rien pour se protéger.

Les tests RT-PCR, ceux qui sont faits par un prélèvement nasal, étaient réservés à l'hôpital jusque vers début mai. Ils sont positifs environ pendant 8 jours après l'apparition des symptômes. Depuis début mai, on peut les faire réaliser dans les laboratoires de ville. On peut aussi faire réaliser des test sur des prélèvements san-

guins pour tester l'immunité liée à cette maladie, mais seulement depuis début mai. Mais on ne sait pas combien de temps cette immunité persiste.

J'ai pris conscience au bout de la troisième semaine de pandémie qu'il allait peut être falloir continuer encore très longtemps avec des équipements de protection individuelle.

Quels rapports (ascendants et descendants...) avec les institutions (Agence régionale de santé - ARS, Assurance maladie, Ordre...) ?

L'Assurance maladie a mis en place assez rapidement les téléconsultations prises en charge à 100%, ce qui facilite grandement la pratique médicale et a permis de surveiller l'état des patients de façon efficace. La Direction Générale de la Santé nous a envoyé régulièrement des messages urgents, avec des arbres décisionnels pour la prise en charge des patients, en particulier pour savoir qui tester. Franchement, beaucoup de pages pour peu d'information et parfois pour nous dire comment faire notre métier avec un ton d'une suffisance difficilement supportable. L'ARS, que j'ai sollicitée pour savoir où trouver des masques pour mes étudiants, m'a répondu qu'elle ne savait pas. L'Ordre des médecins nous a envoyé des messages de soutien et a organisé des distributions de masques périmés en avril.

La mise en place du "contact-tracing" depuis le déconfinement, avec le suivi et l'obligation de déclarer les cas positifs .../... de COVID à la Caisse



TROUVEZ L'INTRUS !





.../... primaire de sécurité sociale par les médecins, est une solution autoritaire prise dans un contexte de

pénurie de masques et de tests et de dégradation du service public. La relation patient - médecin ne peut jamais se faire sans rapport de confiance, sinon ce n'est plus une relation thérapeutique. C'est un glissement dangereux pour l'éthique professionnelle.

Confinement pendant plus de deux mois, puis déconfinement depuis six semaines.... Que peux-tu en dire en termes de conséquences psychosociales observées de ton poste ?

Les patients âgés, isolés, les patients handicapés, les patients ayant des troubles psychiatriques ont le plus souffert. Certains se sont retrouvés du jour au lendemain sans leur aide ménagère, sans leur aidant principal, qui par exemple n'avait plus le droit de rentrer dans leur lieu de vie. Il a fallu faire des certificats, contredire certaines dispositions administratives pour les mettre en sécurité. J'ai vu certains patients psychiatriques décompenser parce qu'ils ne supportaient pas cette solitude. J'ai l'impression d'avoir vu les coutures

de la société craquer.

Tu es médecin certes, mais aussi militante associative et politique. Comment as-tu traversé l'épidémie dans ces cadres ?

Je me rends compte avec le recul que permet l'accalmie actuelle, que dans cette crise, les institutions et l'État n'ont pas assez protégé la population. La surabondance de communication ne peut masquer la gestion erratique de la pénurie de moyens. Si nous avons réussi à passer cette première vague, c'est parce que les soignants ont repris la main aux gestionnaires pendant quelques semaines et ont réorganisé l'hôpital pour faire face. A mon niveau, concernant le matériel de protection, j'ai réussi à obtenir en avril par un réseau informel, en 48 heures, des visières fabriquées par une entreprise locale qui disposait de la technologie pour le faire, alors que les premiers masques de protection non périmés distribués par l'État ne sont arrivés que début mai. L'auto-organisation, ça marche !

Dans quel état physique et dans quel état d'esprit sors-tu de cette première vague de la pandémie en France ?

Comme beaucoup de soignants, je suis fatiguée. C'est une charge men-

tale importante de travailler par temps de pandémie, sans matériel, en faisant constamment attention aux fautes d'asepsie que tu peux commettre tout au long de la journée parce que tu fais face à une maladie potentiellement mortelle justement pour les gens de ta tranche d'âge, parce que tu as peur de contaminer tes proches, tes patients. La première vague est passée, il pourrait y en avoir d'autres. Mais depuis, j'imagine beaucoup plus précisément ce que peut être l'effondrement d'une société.



Pour une mobilité plus écologique

Jacques Fontaine, 22-06-2020

La mobilité est consubstantielle à l'homme, elle peut s'exercer par la marche à pied ou par un moyen de transport. En France, la Loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) est la loi fondamentale d'organisation des services publics de transport. Publiée le 30 décembre 1982, elle affirme un droit au transport devant permettre de se déplacer « dans des conditions raisonnables d'accès, de qualité et de prix ainsi que de coûts pour la collectivité ». Les transports de personnes (ainsi que de marchandises) tels qu'ils sont organisés actuellement ne sont pas satisfaisants car ils sont l'un des premiers facteurs de pollution : ils représentaient **en 2016 un quart des émissions de CO2 dans le monde, mais 38 % en France en 2017**, où c'est le principal secteur en augmentation : ils n'étaient responsables que de 30 % de émissions en 2000. La pandémie de

la Covid 19 a fait la preuve (s'il en était encore besoin !) de la nocivité du mode de développement ultra-libéral actuel et en particulier du développement exponentiel des transports les plus polluants (automobiles, poids lourds et avions). Il est donc impératif de revisiter les mobilités pour les adapter aux exigences climatiques et sanitaires : c'est le défi du « monde d'après » et l'exigence d'aujourd'hui.

Le coût de la pandémie pour les transports publics

Le quasi-arrêt des transports de personnes et l'importante diminution du trafic fret sur le réseau ferré ont entraîné des **pertes considérables pour les opérateurs de transport (OT) et les Autorités organisatrices des mobilités (AOM)**, en France comme dans les autres pays touchés par la pandémie, pertes de recettes bien sûr, mais diminution aussi du

versement transport des entreprises et services de plus de 10 salariés. La SNCF estime ses pertes à 4 milliards d'euros, Île-de-France Mobilités 2,6 milliards, Sytral (Lyon) 165 millions... En tout, on peut estimer le coût de la pandémie pour les OT et les AOM de 8 à 10 milliards d'euros pour les premiers mois de la pandémie. Et que fait pour les transports publics ce gouvernement qui subventionne si généreusement des centaines, sinon des milliers d'entreprises privées selon le bon principe capitaliste de socialisation des pertes et de privatisation des bénéfices ? Rien ! Rien et rien ! « Il faut attendre », dit J.- B. Djebbari, le Secrétaire d'État aux transports, et pendant ce temps, les OT et les AOM ont le choix de s'endetter lourdement ou de réduire leurs investissements pour l'extension et le développement des réseaux qu'attendent impatiemment les usagers. L'Allemagne a décidé de



.../...

verser 6 milliards d'euros à ses chemins de fer...

Une diminution générale de la mobilité est-elle possible ?

Personnellement, je n'en suis pas certain, c'est néanmoins une piste à étudier, en particulier pour la mobilité contrainte, celle liée aux activités professionnelles, sur laquelle on peut agir par le biais de divers leviers :

- l'urbanisme : il faut arrêter de concentrer en un même lieu des milliers, voire des dizaines de milliers d'emplois occupés par des personnes résidant dans un territoire éloigné, le cas de la région parisienne est évidemment le plus caractéristique, mais il n'est pas unique. Ce rééquilibrage emploi/habitat sera une œuvre de longue haleine.

- l'organisation du travail : le développement du télé-travail, ne serait-ce qu'un jour par semaine, et la réduction de la durée hebdomadaire du travail à 32 h sur 4 jours contribueraient aussi à la réduction de la mobilité contrainte ; l'étalement concerté des heures de début et de fin de journée de travail (ou d'étude) n'aurait pas d'impact sur la mobilité, mais permettrait de lisser l'usage des différents moyens de transport et donc de diminuer leur charge aux heures de pointe.

Le développement des modes doux

Beaucoup de déplacements sur des distances très courtes se font en voiture et pourraient être

avantageusement remplacés par la marche à pied (pour les trajets les plus courts) ou par le vélo. Encore faudrait-il que nos rues soient adaptées aux piétons et aux cyclistes, ce qui est trop peu souvent le cas. Si de plus en plus de collectivités publiques intègrent le vélo dans leurs plans de mobilités, intégration parfois accélérée dans leurs stratégies de déconfinement (piste cyclables provisoires), elles restent trop souvent timides et reviennent parfois très rapidement en arrière, ainsi qu'on l'a vu dans diverses villes. Quant au plan vélo de déconfinement du gouvernement, avec ses 20 millions d'euros, il ressemble plus à une aumône qu'à un véritable engagement.

La question essentielle des transports urbains et péri-urbains

80 % de la population française vit en ville, et ce taux n'a fait qu'augmenter ces dernières années. Si l'on enlève la population des petites villes qui n'ont pas de service de transport collectif, on peut estimer que **les trois quarts de la population française ont à leur disposition un réseau - plus ou moins performant - de transport urbain**. Or seule une petite minorité l'utilise, et la crise pandémique récente fait craindre - à tort, me semble t-il, si les gestes-barrière sont maintenus et respectés - la baisse de leur utilisation par bon nombre d'usagers. Dans ces conditions, faut-il réduire l'offre, la maintenir ou la développer ? Il ne faut évidemment pas la réduire, ce

qui ne pourrait qu'emmener le transport collectif dans une spirale descendante au profit essentiellement de l'automobile. Il faut donc, *a minima*, maintenir l'offre et si possible la développer : c'est ainsi que la charge maximale des véhicules pourra diminuer et qu'un report de la voiture vers les transports collectifs pourra augmenter. Plusieurs possibilités existent pour **améliorer l'offre** : multiplier les couloirs de bus (ce qui a pour effet aussi d'augmenter leur vitesse, et donc de diminuer le temps de parcours), utiliser des véhicules plus grands (il est possible aussi d'allonger les tramways, c'est ce qui devrait être fait rapidement à Besançon...). Mais le plus important pour les grandes et moyennes villes est d'augmenter la capacité des réseaux par des investissements conséquents : métros et réseau ferré de banlieue pour les agglomérations millionnaires, voire semi-millionnaires, tramways pour celles de plus de 150 000 habitants. De nombreuses villes ont des projets d'agrandissement de leurs réseaux et quelques unes de création. Mais les finances locales ne suffisent pas, le gouvernement doit rapidement lancer un appel à projet pour les transports urbains, comme ses prédécesseurs l'ont fait dans le passé. Il en va de la qualité de vie et de la santé des citadins.

NDLR : La dernière partie de ce texte, concernant les transports à l'échelle nationale et européenne (donc concernant le train et l'avion) sera publié dans le prochain n° de l'AReV.



Les transports urbains en Bourgogne Franche-Comté

La FNAUT Bourgogne - Franche-Comté vient de publier la synthèse de son enquête 2019-2020 sur les réseaux de transports urbains de la région ; basée sur les données provenant des 16 plus importants réseaux de B-FC, elle permet d'avoir une vue d'ensemble sur les transports urbains de notre région. Personne ne sera surpris de savoir que les deux plus importants réseaux, et les plus performants, sont ceux des villes de Dijon et Besançon, grâce à leurs tramways et à un réseau de bus desservant bien les différents quartiers des deux agglomérations. Mais les résultats de certaines villes moyennes (Chalon, Mâcon, Nîmes) sont bons également.

Vous pouvez vous procurer la version papier (20 pages) auprès de l'Autab, Maison de quartier Nelson-Mandela, 13, avenue de l'Île-de-France, 25000 Besançon ou en écrivant à Patrick Noblet, pnoblet04@gmail.com.

Vous pouvez aussi demander la version électronique à Patrick Noblet ou à Jacques Fontaine, jacques.m.fontaine@gmail.com

**6 MOIS APRÈS L'ÉLECTION DE TEBBOUINE
LES ALGÉRIENS ONT PERDU BEAUCOUP DE LIBERTÉS**





Interview de Jeremy Coley porte-parole de la Confédération Paysanne 25-90.

Interview Véronique Bourquin-Valzer

Ndlr : la Confédération Paysanne du Doubs et celle du Territoire de Belfort ont décidé de se regrouper en 2019.

Peux-tu te présenter et nous parler un peu de ta « ferme d'Uzelle »

J'ai 31 ans, mes parents sont agriculteurs à Fontenelle-Montby. Avec mon épouse Nuria, je me suis installé à Uzelle en 2014 après avoir acquis 30 ha. Notre activité, c'est l'élevage biologique avec 45 chèvres, 5 vaches, 150 poules pondeuses et 10 cochons. Nous sommes en EARL (Exploitation agricole à responsabilité limitée) et nous travaillons actuellement avec une apprentie et une stagiaire. Nous produisons des fromages, des yaourts, des œufs et de la viande. La commercialisation se fait à la ferme, au marché couvert d'Audincourt, en coopération avec des AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) et 5 épiceries.

Pas de partenariat avec des grandes surfaces ?

Non, c'est un choix éthique et personnel de notre part. C'est vrai que certaines enseignes semblent vouloir développer le bio et les circuits courts, mais à mon avis, ce n'est qu'un affichage qui leur permet de redorer leur image.

Un mot sur ta formation ?

Un bac techno à Dannemarie, un BTS gestion à Besançon, une licence professionnelle en agronomie option agriculture bio à Clermont Ferrand, où j'ai rencontré mon épouse, originaire des Pyrénées-Orientales !

Ta rencontre avec la Confédération Paysanne ?

Au moment de notre installation, la Conf nous a vraiment aidés et nous étions d'accord avec sa défense de l'agriculture paysanne, non productiviste, favorisant les circuits courts et le bio. On a adhéré en 2014 et dès 2017, j'ai été élu comme porte-parole départemental.

Quel est le rapport de forces local avec les autres syndicats agricoles ?

Lors des élections de 2019 pour les sièges à la chambre d'agriculture nous avons fait 25% des voix (donc 2 sièges), la majorité allant à La FDSEA, et environ 20% pour la Coordination paysanne. Mais nous avons gagné 5%. C'est donc un résultat encourageant. Dans le 25 et le 90, au niveau de nos adhérents, la moitié sont en bio et 20% dans les circuits courts.

Parlons de l'impact de la crise sanitaire dans le monde agricole et d'abord du confinement. D'abord en ce qui concerne ta ferme.

Eh bien, franchement, après les 2 premières semaines un peu compliquées et anxiogènes, à partir de la semaine 3, cela a été assez exceptionnel, avec une hausse très forte de la demande et la venue d'une nouvelle clientèle. En particulier au marché couvert d'Audincourt qui a été rapidement réouvert et à la ferme. On a même été débordés par la demande. C'était plus rassurant de se servir chez nous que dans les grandes surfaces. Par ailleurs, lors du confinement, les gens cuisinaient davantage, faisaient attention à la qualité, et le budget nourriture était plus important puisque les autres commerces étaient fermés et qu'on dépensait moins pour les transports et les loisirs. La nourriture, c'était un des plaisirs autorisés pendant le confinement ! Nous, clairement, on en a bénéficié !

Et avec le déconfinement, ça se poursuit ?

Malheureusement, non. Les gens ont repris leurs habitudes et aujourd'hui avec le recul de l'épidémie, ils retournent massivement dans les grandes surfaces. Dans le budget familial, la part de l'alimentation diminue, avec le retour à la « vie normale » qui induit d'autres postes de dépenses. Il y a des inquiétudes sur l'emploi, le pouvoir d'achat, on met des sous de côté pour les vacances... Bref on achète la nourriture la moins chère, au détriment de la qualité.

C'est décevant, mais prévisible. On ne change pas aussi vite les habitudes de consommation. La plupart de nos nouveaux clients, on les a perdus. Il faut qu'on réfléchisse : comment les faire revenir ?

On quitte Uzelle et on va voir ailleurs. Comment ça s'est passé dans le département ?

Ben, assez compliqué. On est dans une agriculture spécialisée par régions. On va prendre l'exemple de la filière lait. Chez nous, le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté, a demandé aux paysans de baisser leur production de lait de 8%, pour éviter les stocks, puisque les exportations en dehors du pays n'étaient plus possibles. En ce qui concerne la production fromagère, la baisse a été de 90% pour le bleu de Gex, qui s'exporte beaucoup, et de 50% pour le comté. Rungis était fermé, tous les débouchés à l'international avaient disparu ainsi que ceux de la restauration collective. Pour les petits paysans tributaires des circuits longs, c'était compliqué : on est dans la période où les vaches produisent le plus de lait.

Est-ce que cette crise valide le modèle d'agriculture préconisé par la Conf ?

Complètement. On a vu la fragilité de cette agriculture mondialisée. La souveraineté alimentaire est possible et souhaitable, mais elle va à l'encontre des intérêts financiers de l'agriculture industrielle. Les accords agricoles avec le Mercosur ont été signés juste avant la crise. On ne se réveille pas dans « le monde d'après » différent, il faut le construire !

On doit sortir de l'hyperspecialisation, qui fragilise grandement les



exploitations : diversifier la production, et par exemple dans la région, encourager la production maraîchère.

On doit aussi, comme le demande la Conf, modifier les aides de la PAC (politique agricole commune au niveau de l'Union Européenne). Les aides actuelles en fonction du nombre d'hectares entraînent une course à l'agrandissement et favorisent les très grandes exploitations. Il faut y substituer une aide en fonction du nombre de travailleurs, ce qui favorisera les installations. La Conf estime qu'on pourrait parvenir à l'horizon 2030 à 1 million d'agriculteurs, donc le double d'aujourd'hui. Une agriculture qui est créatrice d'emplois et qui place l'homme au centre. Une agriculture réconciliée avec la nature, qui met la qualité au centre.

Mais comment avancer ? Les contraintes internationales, européennes et étatiques sont si fortes !

C'est vrai, mais on avance quand

même... Et on ne doit pas négliger les pistes locales. Des collectivités locales peuvent donner l'exemple, avec des projets innovants et éco-responsables. Un exemple : à Audincourt, la ville va mettre à disposition un terrain de 4 ha pour du maraîchage essentiellement avec l'aide logistique des services municipaux. Autre exemple : La Conf propose qu'au niveau régional des chéquiers soient mis à disposition de la population défavorisée, à dépasser dans des produits locaux... Il y a plein de choses à expérimenter.

Peux-tu nous parler des « Amis de la confédération paysanne » ?

C'est une association qui permet aux citoyens de soutenir les objectifs de la Confédération Paysanne. On est en train de la mettre en place dans le Doubs et le Territoire de Belfort et nous souhaitons la développer.

L'adresse pour s'informer et/ou y adhérer est : bfc@confederation-paysanne.fr



Pour conserver ce lien avec nos actions et nos combats politiques.

Abonnez-vous pour 2020 !

Pour vous abonner et faire vivre ce journal

NOM

Prénom

Adresse

CP

Ville

Courriel

Notre journal voudrait évoluer vers une édition électronique, n'oubliez pas d'indiquer votre courriel.

Merci d'envoyer votre chèque de **12 €** ou plus à :

Les Alternatifs de Franche-Comté
6 chemin d'Avanne à Velotte
25000 Besançon

L'Alternative Rouge et Verte Journal de Ensemble !

2 rue du Porteau 25000 Besançon
Directeur de publication : P. Abécassis

Imprimerie Offset
25 000 Besançon

*Tiré à 150 exemplaires
N° CPPAP : 1022, P 11163*



Merci aux personnes qui ont participé à la rédaction : Pierre Abécassis, Alfred, Véronique Bourquin-Valzer, Jean-Paul Bruckert, Jean-Pierre Debourdeau, Jacques Fontaine, Judith Fouillard, Florent Génin, Cécile Ropiteaux, Georges Ubbiali,

Les articles n'engagent que leur auteur.
Journal réalisé avec Scribus, logiciel libre

L'Altertour passe en Bourgogne

AlterTour

Mercredi 22 juillet : Lyon – Gleizé (41 km) L'Oasis

Jeudi 23 juillet : Gleizé – Cublize (35 km) MagnyÉthique

Vendredi 24 juillet : Cublize (0 km) Magnyéthique

Samedi 25 juillet : Cublize – **Saint Joseph** (40 km) Le Domaine Olivier Renard

Dimanche 26 juillet : Saint Joseph – **Dommartin** (60 km) Terre de Liens et la Ferme de la Pérouze

Lundi 27 juillet : Dommartin (0 km) Ferme de la Pérouze

Mardi 28 juillet : Dommartin – **La Frette** (40 km) La Ferme Butine

Mercredi 29 juillet : La Frette – **Chagny** (47 km) La Brasserie Artisanale de Bourgogne

Jeudi 30 juillet : Chagny (0 km) La Brasserie Artisanale de Bourgogne

Vendredi 31 juillet : Chagny – **Longecourt** (46 km) Les Jardins de Longecourt et CinéCyclo



Samedi 1er août : Longecourt Les Culêtre (0 km) Les Jardins de Longecourt, La Ferme Brin d'Ortie et l'Ecolhameau de Longecourt

Dimanche 2 août : Longecour les Culêtre – **Brassy** (66 km) Peïraô

Lundi 3 août : Brassy (0 km) Peïraô, Adret Morvan et le Carrouège

Mardi 4 août : Brassy – **Clamecy** (50 km) La Graineterie

Mercredi 5 août : Clamecy – **Toucy** (45 km) La Californie

Jeudi 6 août : Toucy (0 km) La Californie, le Jardin des Petites Ruches et Le Cabaret des Oiseaux

Vendredi 7 août : Toucy – **Lochesme** (24 km) Chez M'an Jeanne et Petit Pierre et Le P.a.r.c



Ensemble ! Mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire

Pour recevoir les documents
d'adhésion à Ensemble !

NOM

Prénom

Adresse

CP

Ville

Courriel

à envoyer à

Roberte Vermot Desroches
28 Rue Henri Baigue
25000 Besançon

| Grille de cotisation indicative fourchette selon le revenu mensuel | | |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Tranche de revenu | montant cotisation | cotisation moyenne |
| 0 à 500 | 2,00 € | 2 € |
| 500 à 1000 | 2 à 4 € | 3 € |
| 1000 à 1200 | 4 à 6 € | 5 € |
| 1200 à 1500 | 6 à 15 € | 10,5 € |
| 1500 à 2000 | 15 à 30 € | 22,5 € |
| 2000 à 2500 | 30 à 50 € | 40 € |
| 2500 à 3000 | 50 à 75 € | 62,5 € |
| 3000 à 3500 | 75 à 100 € | 87,5 € |
| 3500 à 4000 | 100 à 120 € | 110 € |
| 4000 et au-delà | 3 % mini | 3 % mini |

Les dons et cotisations ouvrent droit
à une réduction d'impôt de 66 %

Chèque à l'ordre de Association de
Financement de Ensemble !

Réouverture des écoles : s'adapter encore et toujours

Judith FOUILlard

Rouvrir les écoles, une nécessité...

Avec l'annonce du déconfinement à compter du 11 mai, un des enjeux majeurs a concerné la réouverture des écoles et le retour des élèves en classe.

Les incertitudes sanitaires qui pesaient encore il y a quelques semaines n'étaient pas faites pour rassurer parents et profs quant à la légitimité de cette annonce.

Pourtant, sans être dupes des raisons économiques qui ont poussé à cette décision, une grande majorité des enseignant·es – c'est en tout cas le cas des collègues de mon école – a été favorable à cette réouverture.

Parce que, notamment dans le quartier de Planoise (Besançon) où nous enseignons, il y avait urgence à renouer un lien physique avec nos élèves, il y avait urgence à leurs permettre de sortir de chez eux, à recréer un lien social indispensable.

Parce que ces deux mois d'enseignement à distance dans des conditions le plus souvent défavorables n'ont fait que renforcer les inégalités scolaires, corrélées aux inégalités sociales.

Il fallait pour cela rassurer les familles et les enseignant·es par des mesures garantissant la sécurité des un·es et des autres et la mise en œuvre d'un protocole sanitaire était une nécessité. Mais un protocole réaliste, en lien avec la vie des écoles.

Un protocole sanitaire rigide et inapplicable

Comme durant toute cette crise sanitaire, les équipes dans les écoles ont dû se débrouiller avec cette réouverture des écoles.

L'annonce plus que tardive du protocole par le ministère, les conditions drastiques des mesures à mettre en œuvre, que ce soit en terme de nombre d'élèves par classe ou en terme de règles d'hygiène et sanitaires à faire respecter, ont amené les enseignant·es à faire

face à un véritable casse-tête : réfléchir aux modalités d'entrée et de sortie de l'école, ritualiser les innombrables lavages de mains au cours de la journée, instaurer un sens de circulation dans les couloirs et les escaliers, maintenir la distanciation physique entre les élèves lors des déplacements dans la classe, ne pas partager le matériel de classe, ne pas se toucher pendant la récréation, ne pas jouer avec un ballon ou autre matériel de sport... Il a fallu réfléchir et se dire qu'on pouvait aussi faire confiance à nos élèves pour comprendre et respecter ces règles afin de ne pas faire de notre école une prison avec des marquages au sol paralysants et cloisonnants, des sens interdits à tout bout de champ, des étagères barricadées...

Les décisions des communes, responsables des locaux, de rouvrir ou pas, en limitant le retour à certains niveaux de classes n'ont pas facilité les choses.

A Besançon, le choix a été fait dans un premier temps de limiter le retour aux élèves de CP et CM2.

Ce choix – compréhensible d'un point de vue sanitaire – n'était pas en mesure de faire revenir à l'école les élèves avec lesquels nous avions perdu le contact, celles et ceux qui auraient pu en avoir le plus besoin.

Si c'est une petite quarantaine d'élèves qui ont fait leur retour à l'école Fourier le 18 mai (sur plus de 400 élèves), la confiance s'est installée petit à petit, dans le même temps que l'épidémie diminuait et s'éloignait.

D'autres élèves sont revenus, nécessitant à chaque fois une adaptation des mesures d'accueil, une réorganisation des groupes, une adaptation des enseignant·es à la prise en charge d'élèves qui n'étaient pas forcément les leurs.

Dès le 11 mai, les enseignant·es de l'école comme celles et ceux des autres écoles du quartier avaient exprimé le souhait de faire revenir plus d'élèves, de façon

.../...

Liste de diffusion d'Ensemble Franche Comté

Vous souhaitez recevoir des informations régulières d'Ensemble!

Envoyer votre adresse électronique à : ensemble.mage.fc@gmail.fr, en précisant dans l'objet : inscription liste de diffusion Franche-Comté



.../... régulière ou a minima au moins une fois pour clore cette année scolaire autrement que par ce départ précipité le 13 mars au soir.

Le double discours du ministre et du gouvernement

Le discours de Blanquer pour la phase 2 du déconfinement à partir du 2 juin a ouvert les vannes. Ce sont désormais plus de 200 élèves que nous accueillons chaque semaine... sans que toutes celles et ceux qui pouvaient en avoir besoin soient forcément présent·es.

Nous sommes confronté·es à une situation complètement ambiguë :

- avec des élèves qui reviennent toujours plus nombreux mais en restant soumis à un protocole sanitaire qui n'a pas été assoupli,

- avec des élèves que nous souhaiterions voir revenir mais pour lesquels nous n'arrivons pas à persuader les familles,

- avec le discours d'un ministre qui nous demande d'aller chercher les élèves décrocheurs mais qui maintient cette possibilité de retour à l'école sur la base du volontariat,

- avec d'autres parents qui ne comprennent pas forcément pourquoi nous n'accueillons leurs enfants jugés non prioritaires pour que deux jours par semaine, par roulement, alors que ce même ministre ainsi que d'autres pensantes du gouvernement clament à tort et à travers que les enfants doivent retourner à l'école.

Tout au long de cette crise inédite, l'école, son fonctionnement, la continuité de l'enseignement, les conditions de réouverture, la communication avec les familles auront été assurés par des enseignant·es continuellement sur le pont, obligé·es de jongler avec des informations tardives et des injonctions paradoxales.

Et ce n'est pas auprès des autorités rectoriales ou plus haut, au niveau ministériel, qu'ils et elles auront pu trouver un véritable appui, bien au contraire.

Cette crise est même l'occasion rêvée pour le ministre Blanquer ou les parlementaires LR et LREM de tenter de faire passer à la va-vite leurs projets de destruction du sys-

tème éducatif : remise en cause des enseignements jugés non prioritaires pour l'un (EPS, culture, arts, ...), modifications essentielles concernant les fonctions des



Dessin du site "Blagues et dessins"

directeurs et directrices d'écoles pour les autres...

Mais cela est une autre histoire, tout comme ce que seront les conditions de rentrée pour la prochaine année scolaire !

Billet d'humeur : Que méritent donc les enseignant·es ?

Cécile ROPITEAUX

Le ministre et les médias, dont on ne sait pas trop qui entraîne l'autre, soufflent le chaud et le froid au sujet des enseignant·es et de leur comportement professionnel dans le contexte de l'épidémie. En avril, notre administration ne tarissait pas d'éloges, nous avions « assuré » tant dans la mise en place d'un suivi scolaire à distance (appelé pompeusement et abusivement « continuité pédagogique ») que dans le maintien du lien avec nos élèves.

Et puis a même été annoncée une prime aux fonctionnaires s'étant particulièrement engagé·es dans la période, c'est-à-dire, pour les enseignant·es, à celles et ceux ayant participé à l'accueil des enfants de soignant·es pendant le confinement. Sauf que l'annonce de cette prime a été ressentie comme insultante ! Après tout, nous n'avons fait que notre métier (un peu comme ces institutrices dijonnaises qui avaient organisé la garde des

enfants des grévistes en 68). Et je voudrais en passant souligner l'engagement spontané et massif des professeur·es des écoles : par exemple en Côte-d'Or il y a eu plusieurs centaines de collègues volontaires pour participer à cet accueil des enfants des personnels mobilisés, davantage que de besoin. Parallèlement, d'autres enseignant·es, qui avaient par ailleurs une santé fragile ou des enfants en bas âge, ont participé également aux actions de solidarité comme de nombreux citoyen·nes, chacun·e selon ses possibilités. Pour ne citer que mes collègues proches, l'une a gardé la fille de sa voisine aide-soignante dont la crèche était fermée, une autre a cousu des blouses pour les soignant·es, une autre a participé à des distributions alimentaires... Ont-elles été moins « méritantes » ? Certainement pas ! S'il y a de l'argent public à distribuer en urgence dans cette crise sanitaire, les enseignant·es revendiquent surtout des moyens pour la santé, l'hôpital public, et

pour les soignant·es !

Si nous méritons une chose, ce n'est pas une prime, mais c'est le respect ! A l'opposé de la campagne détestable orchestrée actuellement par de nombreux médias pour dénigrer les enseignant·es, qui au final n'auraient pas fait grand-chose depuis la mi-mars (!), et alimentée par les propos de femmes et d'hommes politiques, dont notre propre ministre ! Quand d'autres ministres présentent des excuses dont on aurait pu se passer... Mais c'est tellement plus facile de pointer du doigt le dernier maillon de la chaîne, alors même que les enseignant·es, dans leur très grande majorité, n'ont pas compté leur temps et leur énergie pour tenter de concilier les besoins des élèves, les demandes des parents, et les exigences strictes du protocole sanitaire, plutôt que de reconnaître les insuffisances de l'institution !





Le confinement chez PSA à Sochaux.

La parole à Bruno Lemerle, CGT retraités PSA

Interview du 9/6/20 : Véronique BOURQUIN-VALZER

Comment les salariés de PSA Sochaux ont-ils vécu le confinement ?

La plupart étaient en chômage technique, payés à 84% par l'Etat, le complément étant versé par Peugeot. Ils ont été également contraints de prendre 2 jours de congé. Après, le confinement n'était pas le même pour tous : ne pas être entassés dans un espace réduit, avoir un jardin ou même un balcon, ça pouvait faire la différence... Mais l'angoisse devant le danger sanitaire et l'inquiétude quant à l'avenir étaient bien partagés par tous...

Télétravail pour certain-e-s ?

Oui, les ingénieurs, techniciens cadres, en particulier, avec toutes les difficultés inhérentes à une forme de travail ni choisie, ni préparée, qui a ses contraintes propres.

Quid des intérimaires ?

Alors eux, c'est plus « chaud ». Ils étaient environ 2000 avant la crise sanitaire (Ndlr : l'effectif total PSA est de 8000, à comparer avec les 43 000 de 1979) : ceux dont les contrats arrivaient à terme durant le confinement, environ la moitié, ont été « renvoyés », les autres en chômage partiel. C'est un coup dur pour beaucoup de jeunes du Pays de Montbéliard.

Après le déconfinement, les intérimaires ont-ils été rappelés ?

Absolument pas. Plus que jamais,

dans ce contexte de crise, la direction les utilise comme une variable d'ajustement. Sur les 2000 intérimaires, aucun ne travaille actuellement sur le site. Donc on a une masse de travailleurs, jeunes pour la plupart, plus que jamais précarisés et une explosion du chômage dans le coin.

Dans quelles conditions le travail a-t-il repris ?

A l'heure actuelle, la majeure partie des salariés a repris le travail, avec des exceptions, comme les personnes à risques, et, comme dit précédemment, les intérimaires. Par contre, c'est très compliqué et les conditions de travail sont fortement impactées.

Quels sont les problèmes principaux ?

D'abord les exigences du protocole sanitaire qui sont normales mais « lourdes », par exemple travailler avec un masque sur la figure n'est pas évident toute la journée. Surtout, l'organisation du travail a été complètement revue : le travail de nuit et le week-end n'a pas repris, tout le monde travaille de doublage. Les travailleurs doivent s'adapter à de nouveaux postes, de nouvelles tâches et ce n'est pas facile sur les chaînes de montage. Rappelons que ce sont souvent les intérimaires à qui on refilait les postes les plus durs...

La direction doit gérer le fait qu'il y a moins de salariés, moins d'équipes au travail et que la demande reste importante... Et on constate un vrai paradoxe : alors que les intérimaires restent à la porte de l'usine, Peugeot veut recourir aux heures supplémentaires pour travailler 3 samedis et le 14 juillet. Par ailleurs vous avez vu le scandale de ces ouvriers détachés, venus d'Espagne et de Pologne, que Peugeot voulait faire venir travailler à l'usine de Valenciennes-Hordain parce que c'est moins coûteux que de rappeler les intérimaires. Mais la pression syndicale a forcé la direction du groupe à revoir sa copie... à suivre.



La direction du groupe a beaucoup communiqué sur le choix de produire la 3008 électrique à Sochaux, qui garantirait l'avenir du site.

Oui, c'est évident que chez nous, par rapport à ce qui est annoncé chez Renault par exemple, ce n'est pas une mauvaise nouvelle... Mais en aucune façon cela ne garantit les emplois. Rappelons que le plan Sochaux 2022 prévoit une nouvelle réorganisation de l'usine avec la suppression d'une des chaînes de montage. D'autre part il s'agit de fabriquer la 3008 électrique, une voiture chère, dont les volumes de fabrication seront faibles. Une voiture électrique signifie aussi l'absence de boîte de vitesses et un moteur moins complexe à fabriquer... En plus, il y aurait beaucoup à dire sur la voiture électrique, en faire un véritable bilan écologique... Et surtout, il faudrait une véritable politique des transports en liaison avec les questions d'aménagement urbain.

En bref, cette crise a-t-elle changé quelque chose ?

Elle nous a tous bousculés mais elle sert de prétexte au patronat, dans certaines entreprises, pour accélérer les restructurations et assurer les profits des actionnaires. C'est clairement le cas à Peugeot-Japy de Valentigney (Ndlr : le groupe Farnia a annoncé le dépôt de bilan dans cette entreprise sous-traitant de Peugeot, mettant en péril 250 emplois). En apparence PSA s'en tire mieux que Renault, pour des raisons de choix stratégiques et les péripeties de la fusion avec Nissan. Mais il faut rappeler que l'alliance de PSA avec Fiat et Chrysler induit une redistribution des cartes en ce qui concerne la recherche développement et la production. Donc des délocalisations en vue. Rien n'a changé et les conséquences économiques de la crise sanitaire peuvent être invoquées pour faire passer la pilule.

